



Compte-rendu de séance du Conseil municipal du mardi 30 octobre 2018

Mandature 2014 – 2020

Présents :

Mesdames : AUDONNET Nadine, BÉNÉTEAU Josiane, DORFIAC Danièle, GAVALLET Catherine, ROUFFAUD Murielle.

Messieurs : AUTHIER Emmanuel, JARRY Jean-Claude, LEONARD Emmanuel, SILLON Jérôme, VIOLET Philippe, MONToux Alain.

Excusés : Mme AUDONNET Nadine, M. FOUET Antony.

Pouvoirs : Mme AUDONNET Nadine à Mme GAVALLET Catherine ; M. FOUET Antony à M. LEONARD Emmanuel.

Secrétaire de séance : SILLON Jérôme.

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter à 20h10

En ouverture de séance, le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 04 septembre 2018

✚ Délibération RIFSEEP, après avis du Comité Technique

Suite aux changements de grades des agents communaux, le Conseil, sur avis du Comité Technique valide le nouveau Régime Indemnitaire.

Les membres du Conseil se prononcent: 7 pour / 2 contre / 4 abstentions.

✚ Suppression de poste

Du fait de l'avancement de grade de l'agent communal, d'agent de maîtrise à agent de maîtrise principal, le Conseil vote à l'unanimité moins une abstention la suppression du premier poste.

✚ Avancement de grade

Le Conseil valide à l'unanimité le taux de promotion et la création de poste liés à l'avancée de grade obtenue par l'agent technique.

✚ Vente de bois

La commune vend du bois de chauffage issu des coupes liées à l'entretien des parcelles communales. Un habitant s'est manifesté pour acheter les 20m³ mis à la vente à 25€ le m³. Le Conseil valide cette offre. (12 pour / 1 abstention).

✚ Cérémonie du 11 Novembre

La cérémonie, associée à la participation des écoles, aura lieu le Dimanche 11 novembre à 11h00, au Monument aux Morts.

✚ Repas des Aînés

Le repas aura lieu le dimanche 25 novembre à la salle des Fêtes de Taizé-Aizie.

Adhésions volontaires de syndicats mixtes au Centre de gestion

Le Conseil est invité à se prononcer sur l'adhésion ou non des syndicats mixtes liés à la gestion de l'eau, au Centre de Gestion, leur offrant plus d'avantages au niveau de l'appui administratif notamment. Le vote inhérent valide cette possibilité (12 pour / 1 abstention).

Tarifs de location des salles communales

Le Conseil valide à l'unanimité moins une abstention, le maintien de l'ensemble des tarifs actuels de location des différentes salles communales et des à-côtés (tivoli, vaisselles, tables et chaises). Les tarifs sont disponibles en mairie et sur le site internet de la commune : www.mairie-taize-aizie-charente.com (*onglet Locations des salles*).

Répertoire Electoral Unique (REU) : désignation d'un conseiller à la Commission de Contrôle

La loi du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales a pour objectif principal de rapprocher les listes électorales de la réalité du corps électoral en remédiant aux imperfections constatées.

La création d'un répertoire électoral unique (REU) et permanent, tenu par l'INSEE, constitue le socle de ces profonds changements. Dans cette optique et pour participer à la Commission de contrôle électoral au niveau local, le Conseil doit désigner un titulaire et un suppléant (une réunion par an et 6 semaines avant un scrutin). Sont désignés M. LEONARD Emmanuel comme titulaire et M. SILLON Jérôme comme suppléant à cette commission.

Désignation d'un délégué aux chemins de randonnées

Afin de participer aux réunions intercommunales inhérentes à la gestion des chemins de randonnées sur le territoire communal, y sont désignés Mme GAVALLET Catherine comme titulaire et M. PERAUDEAU Nicolas en tant que suppléant.

Questions diverses

✓ FDAC : Suite aux réfections de la chaussée, la balayeuse va passer dans les prochains jours pour enlever les graviers restants. Un nouveau procédé (matière 100% recyclée) a été utilisé.

✓ Conformément à la décision, les travaux de la bache à Incendie d'Usseau vont commencer mi novembre.

L'ordre du jour étant épuisé et les questions diverses épurées, la séance est levée à 21h55.

Prochaine séance ordinaire du Conseil municipal : lundi 3 décembre 2018 à 20h30, Salle du Conseil à la Mairie.

Le présent compte-rendu sera édité sous huitaine pour affichage public.